

ÉCOLE ET CINEMA 2019-2020

INFORMATIONS PRATIQUES

- Présentation

École au cinéma est un dispositif national d'éducation artistique au cinéma soutenu à la fois par le CNC (Centre National du cinéma et de l'image animée) et les Ministères de la Culture et de l'Éducation Nationale.

Ce dispositif mis en œuvre par l'association « Les enfants de cinéma », a pour but de faire découvrir aux écoliers le cinéma en tant qu'art, à partir du catalogue de films réunis chaque année.

École au cinéma permet aux enseignants des écoles primaires (cycle 2 et 3) d'inscrire dans leur programmation pédagogique, durant le temps scolaire, des séances de cinéma pour faire découvrir à leurs élèves des films représentant la diversité cinématographique, visionnés en salle, lieu naturel de la découverte du cinéma et relais actif du dispositif.

Trois films sont proposés pour le Cycle 2 (du CP au CE1) et trois films pour le Cycle 3 (du CM1 au CM2). **Les CE2 peuvent choisir la programmation des films du cycle 2 ou du cycle 3.**

Les classes inscrites s'engagent à se rendre aux trois séances prévues dans l'année (au rythme d'une projection par trimestre).

Les objectifs d'*École au cinéma* sont :

- Inciter les enfants à découvrir le chemin de la salle de cinéma comme lieu d'échange d'une pratique culturelle et de lien social : le dispositif favorise l'établissement de liens réguliers entre les classes et les salles de cinéma comme lieu de culture cinématographique.
- Éveiller la curiosité et l'intérêt des élèves pour des films de qualité par la découverte d'œuvres cinématographiques contemporaines et du patrimoine visionnées en salle.
- Intégrer l'approche de l'image cinématographique dans un travail plus large sur l'appréhension de l'image et une éducation au regard.
- Inscrire la participation d'*École et cinéma* dans le projet de la classe ou le projet d'école.
- Contribuer au prolongement de l'opération dans les temps post et péri-scolaires en prenant éventuellement appui sur les divers dispositifs partenariaux locaux existant (CEL, contrats de ville...).

- Organisation générale

Chaque établissement doit, chaque année et dans un premier temps, retourner la fiche d'inscription au dispositif. En concertation avec les coordinateurs départementaux Cinéma et Éducation nationale, chaque école est rattachée, pour l'année, à une salle de cinéma partenaires (généralement la plus proche).

En amont de chaque trimestre :

- la coordination départementale envoie par mail aux écoles les différentes **informations** concernant les salles de cinéma de rattachement et le dispositif en général.
- les salles de cinéma établissent les **plannings des séances** en fonction des indications portées sur les fiches d'inscription et les communiquent aux écoles qu'elles accueillent.

Le calendrier général est organisé selon les trimestres suivants : d'octobre à fin décembre, de janvier à fin mars et d'avril à fin juin.

- Tarifs des séances et financement

Le coût d'une séance *École et cinéma* est désormais fixée à **2,50 € par élève et par séance**. Il est pris en charge par les écoles qui s'inscrivent à l'opération. Le principe de gratuité est acquis pour les enseignants et accompagnateurs.

Les écoles définissent les modalités de financement ou de co-financement des billets, ou de toutes autres dépenses nécessaires à la mise en œuvre de leur projet (déplacements des élèves ...). Elles peuvent solliciter les collectivités territoriales afin d'inscrire leur projet dans le cadre de l'accompagnement des actions culturelles ou scolaires de la commune ou du département.

- Les outils pédagogiques et la formation des enseignants

Les enseignants bénéficient de diverses ressources pour les aider dans la mise en œuvre de leur projet et la préparation ou le prolongement du travail sur les œuvres en amont ou en aval des séances :

- **La plateforme pédagogique Nanouk** qui rassemble des documents d'accompagnement des films : dossiers enseignants, visuels des films, extraits vidéo, etc... Ces documents permettent respectivement à l'enseignant d'élaborer son propre projet pédagogique.

Pour rappel, l'accès à Nanouk nécessite une inscription (mail académique pour les enseignants et mail professionnel pour les partenaires culturels du dispositif).

Un lien pratique : <http://www.ia72.ac-nantes.fr/vie-pedagogique/culture-humaniste/les-domaines-artistiques-et-le-peac/ecole-et-cinema/ecole-et-cinema-667430.kjsp?RH=1274775537445>

- **Des cartes postales élèves** éditées par l'association Les enfants de cinéma et fournis gratuitement. Ces documents permettent à l'élève de conserver un document emblématique, souvenir du film vu en salle.

Ces documents seront répartis en fonction des effectifs mentionnés dans la fiche d'inscription. Leur mode de mise à disposition sera détaillé dans les communications trimestrielles d'organisation des séances.

- **des sessions de prévisionnements des films chaque trimestre** pour faciliter la préparation des séances de projections cinématographiques avec leurs élèves. Préalablement aux projections avec les élèves, les enseignants sont donc invités, gratuitement, à assister aux séances de cinéma organisées, en salle, à leur intention permettant d'échanger sur les œuvres et sur les modalités de leur transmission aux élèves ou d'acquérir des connaissances sur les films du dispositif.

Ces prévisionnements seront proposés au cinéma *Les Cinéastes* au Mans.

- Appel à projet pour la réalisation de films d'animation avec les élèves

Graines d'Images (coordinateur cinéma du dispositif) propose d'accompagner quelques projets de réalisation de films d'animation en classe avec des intervenants professionnels.

Des classes entières pourront ainsi réaliser un film d'animation traditionnel et/ou en volume sous une ou plusieurs techniques d'animations (pâte à modeler, papier découpé, pixilation, marionnette, ombre chinoise, objets du quotidien) et pourront, par ce biais, découvrir les secrets des différentes étapes de fabrication d'un film par la pratique.

Les projets pourront s'organiser selon deux formules impliquant 12 ou 24h de présence des intervenants en classe, réparties sur plusieurs jours (consécutifs ou non), semaines ou mois.

En parallèle des séances Ecole et cinéma, l'enseignant s'engagera donc à mettre en place un calendrier de travail avec les élèves et en lien avec les intervenants, en suivant les étapes suivantes (et en fonction du nombre d'heures d'intervention) :

- Découverte des différentes techniques d'animation par le visionnage d'extraits de films et choix d'une technique particulière
- Ecriture du scénario
- Mise en place du story board
- Création des décors et des personnages
- Tournage
- Enregistrement des dialogues et bruitages
- Initiation au montage (qui sera essentiellement effectué par les intervenants sans les élèves)
- Visionnage du film (en classe ou en public)

En amont du projet, une première rencontre entre l'enseignant, l'intervenant et Graines d'Images permettra de définir les bases de réflexion du projet général.

Le nombre de projets étant limité, Graines d'Images étudiera les demandes sur la base des exigences suivantes (la présence de la classe inscrite en début d'année aux trois films de la programmation du dispositif, est bien évidemment obligatoire) :

- Le projet cinématographique de la classe
- La participation aux formations et animations pédagogiques Ecole et cinéma
- Les prolongements pédagogiques envisagés à partir du projet

Ces projets seront pris en charge par la coordination cinéma, mais en fonction du nombre de demandes, pourront être étudiées les possibilités de cofinancement des établissements comme critère de sélection.

Une fiche d'appel à projet est présente avec avec la fiche d'inscription au dispositif et doit être retournée remplie.

Il conviendra, à cet effet, de rédiger ultérieurement un dossier de demande d'agrément d'intervenant extérieur en arts visuels. Les différents documents sont disponibles sur le site de la DSDEN72. Le conseiller pédagogique en arts visuels peut vous accompagner dans son élaboration.

Les réponses aux demandes d'ateliers seront communiquées aux établissements par la coordination cinéma au cours du 1er trimestre 2019/2020. Les classes retenues s'accorderont alors avec Graines d'Images pour fixer un premier rendez-vous autour du projet.

PROGRAMMATION ÉCOLE ET CINÉMA 2019-2020

Vous trouverez ci-dessous la liste des 6 films programmés dans l'opération *École et cinéma* pour l'année 2019-2020. Pour rappel, les classes inscrites au dispositif devront obligatoirement assister aux trois séances concernant leur niveau.

Les films du cycle 2 (CP, CE1 et CE2) + GS

1er Trimestre :

Les Burlesques

Programme de 3 courts métrages

USA – 1h12 (durée total) – Muet sonore

Détails du programme :

Malec Forgeron réalisé par Buster Keaton (1922 - 23')

Charlot fait une cure réalisé par Charles Chaplin (1917 - 25')

Pour épater les poules réalisé par Charley Bowers (1925 - 24')



2ème Trimestre :

Le Chant de la mer

Réalisé par Tomm Moore

Irlande – 2014 – 1h33 – Animation – VF

Synopsis :

Ben et Maïna vivent avec leur père tout en haut d'un phare sur une petite île. Pour les protéger des dangers de la mer, leur grand-mère les emmène vivre à la ville. Ben découvre alors que sa petite soeur est une selkie, une fée de la mer dont le chant peut délivrer les êtres magiques du sort que leur a jeté la Sorcière aux hiboux. Au cours d'un fantastique voyage, Ben et Maïna vont devoir affronter peurs et dangers, et combattre la sorcière pour aider les êtres magiques à retrouver leur pouvoir.



3ème Trimestre :

Le Magicien d'Oz

Réalisé par Victor Fleming

USA – 1939 – 1h41 – Fiction – VF

Synopsis :

Dorothy, jeune orpheline, vit chez son oncle et sa tante. Tout irait pour le mieux si l'institutrice ne détestait pas son chien. C'est alors que Dorothy fait un rêve où elle se trouve transportée au royaume magique des Munchkins à la recherche de son chien. Les Munchkins sont des nains protégés par la bonne fée du Nord mais menacés par la méchante fée de l'Ouest. Pour retrouver son chien, Dorothy doit s'emparer des chaussures rouges de la mauvaise fée et aller voir le magicien d'Oz dans son palais d'Émeraude.



Les films du cycle 3 (CM1 et CM2) + CE2 selon l'enseignant

1er Trimestre :

Un Conte peut en cacher un autre

Réalisé par Jacob Schuh et Jan Lachauer

G-B – 2017 – 1h01 – Animation – VF

Synopsis :

Comment réinventer les contes de fées avec humour et intelligence... Imaginons que Le Petit Chaperon Rouge et Blanche-Neige soient de vieilles copines... Elles feraient alliance pour se débarrasser de prédateurs affamés ou d'une belle-mère meurtrière. Et que ferait Jacques (celui du haricot magique) s'il avait Cendrillon pour charmante voisine ? Un loup aux allures de dandy nous raconte...



2ème Trimestre :

Max et les maximonstres

Réalisé par Spike Jonze

USA – 2009 – 1h42 – VF

Synopsis :

Max, un garçon sensible et exubérant qui se sent incompris chez lui, s'évade là où se trouvent les maximonstres. Il atterrit sur une île où il rencontre de mystérieuses et étranges créatures, aux émotions sauvages et aux actions imprévisibles. Les maximonstres attendent désespérément un leader pour les guider, et Max rêve d'un royaume sur lequel régner. Lorsque Max est couronné roi, il promet de créer un monde où chacun trouvera le bonheur. Max découvre vite toutefois que régner sur un royaume n'est pas chose aisée et que ses relations avec les autres sont plus compliquées qu'il ne l'imaginait au départ...



3ème Trimestre :

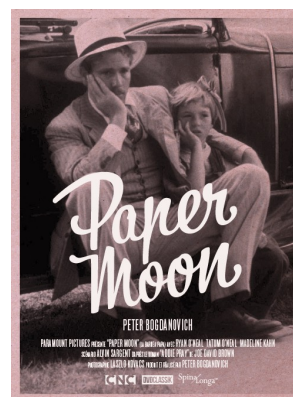
Paper moon (La Barbe à papa)

Réalisé par Peter Bogdanovitch

USA – 1973 – 1h42 – VF

Synopsis :

Kansas, dans les années 30, Moses Pray, escroc à la petite semaine, assiste à l'enterrement d'une ex-maîtresse et accepte d'emmener sa prétendue fille de 9 ans, Addie, chez une tante. Pendant leur trajet, leurs rapports sont tendus. L'orpheline est persuadée que celui-ci est son père, en raison de la ressemblance de leur menton mais Moses refuse d'endosser ce rôle. Étonnamment mature pour son âge, la petite Addie s'avère être une coéquipière très efficace : c'est le début de leur épopée.



CONTACTS

ÉCOLE ET CINÉMA / SARTHE

COORDINATION ÉDUCATION NATIONALE	ÉCOLE LOUISE MICHEL
<ul style="list-style-type: none">● Mise en œuvre des inscriptions● Informations et accompagnement du dispositif	<p><u>Thierry BRIANTAIS</u></p> <p>Tel : 02.43.86.27.26 Mail : ce.artsplast72@ac-nantes.fr</p>
COORDINATION CINÉMA	GRAINES D'IMAGES
<ul style="list-style-type: none">● Mise en place de la programmation des films et accompagnement du dispositif● Organisation des prévisionnements, ressources pédagogiques et ateliers● Organisation de la circulation des copies	<p><u>Laurent DUFEU</u></p> <p>Tel : 02.43.78.25.01 Mail : graines.dimages@wanadoo.fr</p>